

Règlement Particulier Promobad

2^{ème} Edition : 04 Mars 2023

1. Introduction

Ce règlement particulier complète et amende, le cas échéant, [le règlement général des compétitions de la FFBaD](#) comme le demande l'article 2.3 de ce dernier ainsi que [le règlement spécifique aux rencontres PromoBad](#).

Ce document suit les recommandations de l'[Annexe 2 du règlement général des compétitions de la FFBaD](#).

2. Compétition

ARTICLE 2.1

Ce tournoi est une compétition **individuelle Senior**, sont donc acceptées les catégories d'âge de Minime à Vétéran sans distinction possible.

ARTICLE 2.2

Peuvent s'inscrire **les licenciés FFBaD** ayant un **classement de NC à P10 sans limitation géographique**.

3. Inscriptions

ARTICLE 3.1

Les inscriptions se feront **individuellement et en ligne sur Badnet**.

ARTICLE 3.2

La date limite d'inscription est **fixée au Mercredi 22 février 2023, date de réception de l'inscription sur Badnet**. L'OBC se réserve le droit d'annuler le tournoi si le protocole sanitaire ne permet pas de le réaliser dans des conditions acceptables.

ARTICLE 3.3

Le montant de l'inscription est de **10 euros pour un tableau**.

ARTICLE 3.4

Les licenciés ne pourront s'inscrire sur plus de 1 tableau. Les tableaux proposés sont :

- Simple Dame
- Simple Homme
- Double Dames
- Double Hommes
- Double Mixte

ARTICLE 3.5

En cas de surnombre, une liste d'attente sera constituée par tableau avec les personnes ayant **complétées et réglées** leur inscriptions les derniers sur ce tableau.

4. Tableaux

ARTICLE 4.1

Les tableaux seront constitués en fonction du **CPPH au moment du tirage au sort qui aura lieu le 23 Février 2023** afin de créer des tableaux homogènes.

ARTICLE 4.2

Seront favorisés, à condition que l'homogénéité des inscriptions nous le permette les tableaux aux formats suivants classés par ordre de préférence :

1. 4 (et plus) poules de 4 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe
2. poule unique de 4, 5 ou 6
3. 4 (et plus) poules de 3 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe

5. Déroulement

ARTICLE 5.1

Les matchs se dérouleront en **2 sets gagnants de 21 points en auto-arbitrage**.

ARTICLE 5.2

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, **les boîtes de volants officiel de la compétition : Oliver APEX 85**, seront disponibles à la table de marque au prix de 25 euros.

ARTICLE 5.3

Le **temps dit d'échauffement** sur le terrain est de **3 minutes, il sera décompté à partir de l'appel du match**.

ARTICLE 5.4

Le **temps de repos minimum** entre deux matches est fixé à **20 minutes**.

ARTICLE 5.5

Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.

ARTICLE 5.6

Pour les séries de double, en cas de défaillance du partenaire inscrit, un nouveau partenaire pourra être inscrit avant la date de tirage au sort et soumis à l'appréciation des organisateurs après cette date.